

**CENTRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA
THÉRAPIE
DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT – CDTEA**

Rapport annuel 2024



TABLE DES MATIÈRES

1.	Rétrospective	3
2.	Mission du CDTEA	4
3.	Prévention et relations publiques	5
3.1	Stratégie cantonale pour une éducation à un usage numérique responsable	5
3.2	Activités de prévention	5
3.3	Cours, formations, articles de presse, interviews	6
3.4	Émissions radio	6
3.5	Formation pour les familles d'accueil et les parents de jour	6
3.6	Présentation du CDTEA et de son fonctionnement	7
3.7	Codirection de travaux écrits	7
4.	Supervisions et conseils	8
4.1	Supervisions	8
4.2	Conseils	8
5.	Évaluations, conseils, thérapies	9
5.1	Nombre d'enfants accompagnés, nombre d'interventions et heures effectuées	9
5.2	Description des enfants et des adolescents accompagnés	10
5.3	Chiffres clés des trois domaines du CDTEA	13
5.4	Offre pour les familles ukrainiennes	18
6.	Autres tâches du CDTEA	19
6.1	Crises et situations urgentes	19
6.2	Auditions audiovisuelles	19
6.3	Médiatrices et médiateurs scolaires	20
6.4	Déficiences auditives VS-R	20
6.5	Formation des stagiaires	20
7.	Informations en provenance des six centres régionaux du CDTEA	21
7.1	Informations du CDTEA de Brigue	21
7.2	Informations du CDTEA de Viège	23
7.3	Informations du CDTEA de Sierre	4
7.4	Informations du CDTEA de Sion	5
7.5	Informations du CDTEA de Martigny	7
7.6	Informations du CDTEA de Monthey	8
8.	Plus d'informations et de projets	10
8.1	Commission stratégique de la pédagogie spécialisée	10
8.2	Groupe de pilotage autisme	10
8.3	Intervention précoce intensive (IPI) pour les enfants en âge préscolaire atteints de TSA	11
9.	Remerciements	13
10.	Liens	14

1. Rétrospective

Le développement demande du temps et de la patience

Le Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA) est un office du Service cantonal de la jeunesse dans le canton du Valais. L'année 2024 a été une nouvelle année de travail intense et d'expériences précieuses. En 2024, notre mission consistant à accompagner les enfants et les jeunes dans leur développement et à leur apporter un soutien thérapeutique, ainsi qu'à conseiller leurs familles, est restée centrale. Au-delà du travail direct auprès des enfants, des adolescents et des familles, la mission du CDTEA inclut la supervision et les conseils aux professionnels qui travaillent avec les jeunes. Ces réunions conjointes offrent l'opportunité d'aborder des questions complexes et de découvrir de nouvelles approches et solutions. De plus, la prévention joue un rôle central dans notre action, qui peut contribuer à réduire les risques liés au développement et à renforcer l'épanouissement à long terme des enfants et des adolescents grâce à un travail d'intervention, d'éducation et de formation en amont.

Chaque **développement est unique**. Aucun enfant n'est semblable à l'autre et chacun suit un chemin qui lui est propre. Certaines étapes du développement sont franchies naturellement, alors que d'autres exigent de la patience et un encadrement attentif, et d'autres encore nécessitent une aide ciblée ou un accompagnement thérapeutique. Le développement n'est pas une course, mais un processus individuel qui demande du temps, de la patience et surtout des personnes qui accompagnent l'enfant dans la confiance et la compréhension. Les enfants et les adolescents atteignent leur plein potentiel quand ils se sentent en sécurité, qu'ils reçoivent des encouragements et qu'ils ont la liberté de grandir à leur rythme.



2. Mission du CDTEA

Les activités effectuées par le CDTEA en 2024, conformément à l'article 20 du Règlement sur les différentes structures en faveur de la jeunesse du 9 mai 2001, sont énumérées ci-dessous. Elles concernent les domaines suivants :

- prévention et relations publiques ;
- supervision et coaching de professionnels dans le domaine des enfants, des adolescents et des familles ;
- examen, consultation et thérapie ;
- formation de stagiaires dans les domaines de la psychologie, de la logopédie et de la psychomotricité.

Le CDTEA dispose des ressources humaines suivantes¹ pour mener à bien ses tâches :

Fonctions	EPT
Postes de direction	5.60
Directrice	0.80
Responsables régionaux	4.80
Logopédie	45.00
Logopédie générale	42.85
Thérapie Bobath	0.40
Déficience auditive VS-R	1.75
Psychologie	19.10
Psychomotricité	8.00
Total des postes CDTEA réguliers	77.70

Tableau 1 : Équivalents plein temps (EPT) du CDTEA par domaine

Au total, quelques [120 collaboratrices et collaborateurs](#) se partagent ces postes. La répartition régionale des collaboratrices et collaborateurs se trouve sur la page d'accueil du [site Internet du CDTEA](#).

¹ Ne figurent pas dans cette liste les postes temporaires pour les enfants et adolescents ukrainiens (160% dans le domaine de la psychologie et 80% dans le domaine de la logopédie)

3. Prévention et relations publiques

3.1 Stratégie cantonale pour une éducation à un usage numérique responsable

Un groupe de travail cantonal a été créé en 2022 sur le thème « [L'éducation numérique responsable : informations et conseils pour les parents d'enfants âgés de 0 à 4 ans](#) », dirigé par des collaborateurs de PSV et composé de deux responsables du CDTEA et de deux responsables de la consultation parents-enfants (CPE) rattachée aux centres médico-sociaux du canton du Valais.

Des supports de prévention spécifiques, fournis par PSV, ont été mis en place. Ils comprennent :

- des vidéos de prévention ([site Web de PSV](#)) ;
- des boîtes d'informations pouvant être empruntées pour des actions par région ;
- des cartes présentant des messages clés et des activités hors écrans.



En 2024, [84 activités de prévention](#) ont été menées par les collaboratrices et collaborateurs du CDTEA en partenariat avec les CPE. En plus des conférences, des réunions de parents, des après-midis de consultation, des émissions de radio ou articles de journaux, plusieurs activités de sensibilisation ont été organisées dans les centres de CPE, les médiathèques/ludothèques/bibliothèques, les musées et les espaces publics. L'objectif était de toucher un maximum de parents ayant des enfants en âge préscolaire et d'échanger avec eux sur le sujet.

3.2 Activités de prévention

En 2024, les collaboratrices et collaborateurs du CDTEA ont travaillé sur des « [activités de prévention](#) ». Lors de différentes soirées/manifestations pour les parents au

sein des crèches ou des écoles, des conférences et des ateliers ont été organisés sur divers thèmes tels que l'éducation, le développement du langage, moteur, émotionnel et social des enfants, ainsi que sur les problèmes de développement, les problèmes d'apprentissage et de performance, et le harcèlement.

3.3 Cours, formations, articles de presse, interviews

Le CDTEA a organisé des cours, des formations, des événements publics, des reportages dans les médias, des interviews à la radio ou des émissions de télévision sur différents thèmes et a rédigé des articles. Certaines de ces contributions sont accessibles sur la page d'accueil du site Internet du SCJ sous la rubrique « Informations/Documentations ».

3.4 Émissions radio

De janvier 2024 à juin 2024, la station de radio [Rhône FM](#) a abordé environ une fois par mois un thème spécifique lié à l'éducation. Jasmine Purnode, alors responsable du CDTEA de Sion, a évoqué plusieurs sujets et les a présentés selon différents points de vue.

À partir du mois d'août 2024, le SCJ a organisé deux journées thématiques en collaboration avec [Radio Rottu](#) dans le Haut-Valais (RRO) et le Service de l'enseignement. La première a eu lieu à l'occasion de la [rentrée scolaire](#). Les enfants, les adolescents et les parents ont raconté comment ils vivaient le retour à l'école après les vacances d'été, tandis que des professionnel-les de l'école, du Service de l'enseignement ainsi que Melanie Heutschi, psychologue au CDTEA de Viège, ont partagé des conseils utiles. La deuxième journée thématique a été consacrée au [harcèlement](#). Une personne victime de harcèlement dans son enfance a apporté son témoignage et Nelli Rotzer, psychologue au CDTEA de Viège, ainsi que d'autres spécialistes, se sont exprimés sur le sujet. Une troisième journée thématique a porté sur l'[apprentissage](#) et les [devoirs](#).

Les [émissions de radio](#) déjà diffusées sont disponibles sur le [site Internet du SCJ](#).

3.5 Formation pour les familles d'accueil et les parents de jour

Un nouveau cycle de formation pour les [familles d'accueil](#) fraîchement agréées a été conçu et mis en œuvre sous la responsabilité de l'Office pour la protection de l'enfant (OPE) en automne 2021. Cette formation, qui s'est déroulée pour la quatrième fois en 2024 dans le Bas-Valais, s'articule autour de quatre thèmes : 1) Aspects psychologiques de l'accueil d'enfants placés, 2) Aspects juridiques, 3) Réactions d'un enfant dans une famille d'accueil, 4) Réflexions sur le placement d'enfants. Sur mandat de l'Office pour la

protection de l'enfant (OPE), des collaboratrices et collaborateurs du CDTEA ont contribué à la réalisation de différents modules et supervisé les familles d'accueil intéressées.

Cette année, le CDTEA a également participé activement au cycle de formation continue pour les [parents d'accueil de jour](#), organisé par la Fédération valaisanne de l'accueil familial de jour, et a donné plusieurs conférences.

3.6 Présentation du CDTEA et de son fonctionnement

La [mission et le fonctionnement du CDTEA](#) ont été présentés lors de différentes manifestations dans des écoles, des institutions, des établissements de formation, des associations et des organisations partenaires (p. ex. collège, HEP Valais, HES-SO Valais/Wallis, ECG, UNIL).

3.7 Codirection de travaux écrits

Quelques collaboratrices et collaborateurs du CDTEA se sont tenus à disposition en tant qu'experts pour divers travaux de maturité et dans la codirection de travaux de bachelor et de master dans notre domaine d'activité.



4. Supervisions et conseils

Chaque année, le CDTEA propose des supervisions et des conseils à divers spécialistes et institutions externes.

4.1 Supervisions

L'offre de supervision est principalement utilisée par les crèches. En 2024, 69 groupes ont bénéficié d'une supervision par des spécialistes. Le tableau ci-dessous montre clairement une augmentation constante de la demande.

ANNÉES	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre de groupes supervisés	69	61	57	48	32

Tableau 2 : Nombre de groupes supervisés par le CDTEA

4.2 Conseils

Le travail de conseil qui ne peut pas être directement attribué comme prestation directe à un enfant ou un adolescent accompagné par le CDTEA est saisi séparément dans notre statistique. Au total, les collaboratrices et collaborateurs du CDTEA ont effectué **2'742 heures** dans ce domaine.



5. Évaluations, conseils, thérapies

La plus grande partie du travail du CDTEA concerne le domaine « examen, conseils et thérapie » auprès des enfants, des adolescents et de leurs familles.

5.1 Nombre d'enfants accompagnés, nombre d'interventions et heures effectuées

Nombre d'enfants et d'adolescents suivis : le CDTEA a effectué 8'173 accompagnements d'enfants et d'adolescents en 2024 (voir tableau 3).

Nombre d'interventions : au total, 77'080 interventions ont été effectuées auprès de ces enfants et de leur environnement social. Le nombre moyen d'interventions par enfant est de 9,4 (voir tableau 3).

ANNÉES	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre d'enfants/d'adolescents (0-19 ans) résidant dans le canton du Valais selon l'OFS	70 577	68 700	68 542	67 783	67 980
EPT* sans direction	72.1**	70.3***	69	68.35	68.2
Nombre d'accompagnements d'enfants/d'adolescents	8173	8078	7580	7602	6683
Nombre moyen d'enfants/d'adolescents pris en charge par EPT*	113	115	110	111	98
Nombre d'interventions	77 080	80 079	75 378	73 221	66 468
Nombre moyen d'interventions par enfant/adolescent	9.4	9.9	9.9	9.63	9.9
Nombre moyen d'interventions par EPT*	1069	1139	1092	1071	975

Tableau 3 : Nombre d'enfants et d'adolescents accompagnés, nombre d'interventions

* EPT = équivalent plein temps)

** sans les 2.4 EPT (psychologie et logopédie) à durée déterminée pour enfants et adolescents ukrainiens

*** avec les 2.9 EPT (psychologie et logopédie) à durée déterminée pour enfants et adolescents ukrainiens

5.2 Description des enfants et des adolescents accompagnés



Motifs des demandes de consultation : deux motifs peuvent être saisis par enfant/adolescent et par groupe professionnel. L'analyse des motifs de demande de consultation pour l'ensemble du CDTEA montre ce qui suit :

ANNÉES	2024	2023
Problèmes de langage, de voix et de communication	32.0%	31.0%
Problèmes de lecture, d'écriture et de calcul	15.0%	17.0%
Évaluations psychologiques	8.0%	8.0%
Problèmes de comportement et/ou d'interactions	6.0%	5.5%
Difficultés d'apprentissage	5.0%	5.5%
Problèmes de graphomotricité et/ou de motricité fine	4.5%	4.0%
Problèmes émotionnels, d'anxiété, d'estime de soi	4.0%	4.5%
Problèmes de motricité	4.0%	4.0%
Problèmes d'attention et de concentration	3.5%	3.0%
Questions relatives au développement	2.5%	<2.5%
Défis familiaux	2.0%	2.5%
Conseils en éducation	2.0%	2.5%

Tableau 4 : Vue d'ensemble des motifs de consultation des enfants et des adolescents accompagnés par le CDTEA

Statut : 28% sont de nouveaux accompagnements, 9% des réouvertures de dossiers et les 63% restants des accompagnements qui se poursuivent.

Origine du signalement : 54% de tous les enfants et jeunes pris en charge par le CDTEA ont été annoncés par leurs parents, 33% par l'école. 65% de toutes ces demandes ont été effectuées via le guichet unique et discutées lors des séances de coordination école – CDTEA (en accord avec les parents). 4.6% ont été annoncés par des médecins ou des hôpitaux. Les 8.4% restants nous ont été adressés via des institutions, d'autres offices ou des services sociaux.

Sexe : parmi ces enfants et adolescents, 60% étaient des garçons et 40% des filles.

Âge : 8% des enfants étaient en âge préscolaire, 74% en âge primaire (1H à 8H), 13% en âge de cycle d'orientation, 5% en âge de scolarité post-obligatoire.

ANNÉES	2024	2023	2022	2021	2020
Âge préscolaire	8%	7%	7%	7%	3%
1H à 8H	74%	73%	73%	74%	68%
9CO à 11CO	13%	14%	13%	13%	17%
Scolarité post-obligatoire	5%	6%	7%	6%	12%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 5 : Vue d'ensemble de l'âge des enfants et des adolescents accompagnés par le CDTEA

Nationalité : 64% des enfants sont de nationalité suisse, 31% ont une nationalité européenne (non suisse) et 5% ont une nationalité « non-européenne ».

ANNÉES	2024	2023	2022	2021	2020
Suisses	64%	65%	67%	69%	70%
Européens	31%	30%	28%	26%	25%
Non-Européens	5%	5%	5%	5%	5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 6 : Vue d'ensemble de la nationalité des enfants et des adolescents accompagnés

Cadre des interventions : les interventions se sont déroulées dans le cadre suivant: 38% des séances ont été effectuées uniquement avec l'enfant/l'adolescent, 12% avec l'enfant et ses parents, 10% sont des interventions de groupe avec plusieurs enfants, 8% des séances avec les parents seuls et 4% des séances avec le personnel enseignant. Les 28% restants se répartissent entre des réunions avec d'autres spécialistes ou avec d'autres personnes.

Rapports/expertises : au total, 3287 rapports, ainsi que 18 expertises pour les autorités, ont été rédigés.

Thérapies de groupe : en 2024, le CDTEA a effectué 7921 interventions de groupe. La plupart d'entre elles étaient coanimées, souvent de manière interdisciplinaire (psychomotricité-logopédie ; logopédie-psychologie ; psychomotricité-psychologie). Les thématiques abordées dans les groupes concernaient :

- L'orthographe
- La compréhension du langage
- La production linguistique
- L'entraînement à la prononciation
- L'écriture d'histoires
- Des ateliers d'écriture
- Des ateliers de lecture
- Le handicap auditif
- La communication entre pairs
- La promotion des compétences sociales
- La pleine conscience
- La régulation des émotions
- La reproduction d'histoires de vie
- Le renforcement de la relation parent-enfant
- Le renforcement de l'estime de soi
- La promotion du jeu symbolique
- La motricité globale et la motricité fine
- L'initiation aux outils informatiques
- Le TDAH et l'entraînement à l'autorégulation



5.3 Chiffres clés des trois domaines du CDTEA

Comme les offres du CDTEA englobent trois groupes professionnels différents (logopédie, psychologie et/ou thérapie psychomotrice), nous montrons ci-dessous comment les enfants et les adolescents accompagnés se répartissent entre les trois groupes professionnels.

Nombre d'accompagnements : au total, le CDTEA a réalisé 8173 accompagnements d'enfants et d'adolescents (logopédie, psychologie et thérapie psychomotrice) en 2024. Cela comprend des examens, des conseils aux parents et aux familles, des thérapies individuelles et de groupe.

Densité de l'offre : la densité de l'offre (nombre d'enfants valaisans/nombre d'EPT) est de 979.

Taux : au total, le CDTEA a proposé des accompagnements à 11,6% des enfants et adolescents valaisans ($100\% / \text{nombre d'enfants valaisans} \times \text{nombre d'enfants accompagnés}$).

ANNÉES	2024	2023	2022	2021
Nombre d'enfants/d'adolescents (0-19 ans) résidant dans le canton du Valais selon l'OFS	70 577	68 700	68 542	67 783
EPT* sans direction	72.1**	70.3***	69	68.35
Nombre d'accompagnements d'enfants/d'adolescents	8 173	8 078	7 580	7 602
Densité de l'offre	979	977	993	992
Taux d'enfants/d'adolescents accompagnés par rapport à l'ensemble des enfants de 0 à 19 ans	11.6%	11.8%	11.1%	11.2%
Nombre moyen d'enfants/d'adolescents pris en charge par EPT*	113	115	110	111
Nombre d'interventions	77 080	80 079	75 378	73 221
Nombre moyen d'interventions par enfant/adolescent	9.4	9.9	9.9	9.63
Nombre moyen d'interventions par EPT*	1069	1139	1092	1071

Tableau 7 : Vue d'ensemble des chiffres clés de tous les groupes professionnels (logopédie, psychologie et thérapie psychomotrice) du CDTEA

* EPT = équivalents plein temps

** sans les 2.4 EPT (psychologie et logopédie) à durée déterminée pour enfants et ados ukrainiens

*** avec les 2.9 EPT (psychologie et logopédie) à durée déterminée pour enfants et ados ukrainiens

5.3.1 Chiffres relatifs au domaine de la logopédie

Les chiffres du domaine de la logopédie se présentent comme suit :

Nombre d'enfants et d'adolescents suivis : au total, les logopédistes du CDTEA ont effectué 4534 accompagnements d'enfants et d'adolescents en 2024. Cela comprend des examens, des conseils aux parents et aux familles, des thérapies individuelles et de groupe.

Densité de l'offre : la densité de l'offre (nombre d'enfants valaisans/nombre d'EPT) est à 1568.

Taux : au total, le domaine logopédie du CDTEA a suivi 6.4% des enfants et adolescents valaisans ($100\% / \text{nombre d'enfants valaisans} \times \text{nombre d'enfants accompagnés}$).

Nombre moyen d'enfants pris en charge par EPT : 101 enfants ont été accompagnés en moyenne par équivalent plein temps.

Nombre d'interventions : le nombre d'interventions s'élève à 48 877, ce qui correspond à un nombre moyen d'interventions de 10.8 par enfant accompagné.

ANNÉES	2024	2023	2022	2021
Nombre d'enfants/d'adolescents (0-19 ans) résidant dans le canton du Valais selon l'OFS	70 577	68 700	68 542	67 783
Enfants/adolescents accompagnés par le CDTEA	4534	4537	4265	4257
Nombre d'EPT*	45.00**	42.20***	41.90	41.25
Densité de l'offre	1568	1628	1636	1643
Taux d'enfants/d'adolescents accompagnés par rapport à l'ensemble des enfants de 0 à 19 ans	6.4%	6.6%	6.2%	6.3%
Nombre moyen d'enfants/d'adolescents pris en charge par EPT*	101	108	101	103
Nombre d'interventions	48 877	51 347	49 357	48 276
Nombre moyen d'interventions par enfant/adolescent	10.8	11.3	11.5	11.3

Tableau 8 : Vue d'ensemble des chiffres clés du domaine de la logopédie

* EPT = équivalents plein temps

** sans les 0.8 EPT (logopédie) à durée déterminée pour enfants et adolescents ukrainiens

*** avec les 0.2 EPT (logopédie) à durée déterminée pour enfants et adolescents ukrainiens

Motifs des demandes de consultation : parmi les enfants et adolescents accompagnés, 61% étaient adressés pour des problèmes de langage, d'élocution et de communication, 29% pour des problèmes de lecture et d'écriture, 3% pour des réévaluations de diagnostics, 2.5% pour une thérapie Bobath et 4.5% pour d'autres problèmes.



5.3.2 Chiffres relatifs au domaine de la psychologie

Les chiffres du domaine de la psychologie se présentent comme suit :

Nombre d'enfants et d'adolescents suivis : au total, les psychologues du CDTEA ont effectué 2726 accompagnements d'enfants et d'adolescents en 2024. Cela comprend des examens, des conseils aux parents et aux familles, des thérapies individuelles et de groupe.

Densité de l'offre : la densité de l'offre (nombre d'enfants valaisans/nombre d'EPT) est de 3695.

Taux : au total, le secteur psychologie du CDTEA a suivi 3,9% des enfants et adolescents valaisans ($100\% / \text{nombre d'enfants valaisans} \times \text{nombre d'enfants accompagnés}$).

Nombre moyen d'enfants pris en charge par EPT : 143 cas ont été pris en charge par EPT.

Nombre d'interventions : le nombre d'interventions s'élève à 20 640, ce qui correspond à un nombre moyen d'interventions de 7.6 par enfant accompagné.

ANNÉES	2024	2023	2022	2021
Nombre d'enfants/d'adolescents (0-19 ans) résidant dans le canton du Valais selon l'OFS	70 577	68 700	68 542	67 783
Enfants/adolescents accompagnés par le CDTEA	2726	2658	2503	2514
Nombre d'EPT*	19.1**	20.1***	19.1	19.1
Densité de l'offre	3695	3418	3588	3549
Taux d'enfants/d'adolescents accompagnés par rapport à l'ensemble des enfants de 0 à 19 ans	3.9%	3.9%	3.7%	3.7%
Nombre moyen d'enfants/d'adolescents pris en charge par EPT*	143	132	131	132
Nombre d'interventions	20 640	19 839	17 972	17 351
Nombre moyen d'interventions par enfant/adolescent	7.6	7.5	7.1	6.9

Tableau 9 : Vue d'ensemble des chiffres clés du domaine de la psychologie

* EPT = équivalents plein temps

** sans le 1.6 EPT (psychologie) à durée déterminée pour enfants et adolescents ukrainiens

*** avec le 1.0 EPT (psychologie) à durée déterminée pour enfants et adolescents ukrainiens

Motifs des demandes de consultation: parmi les enfants et les jeunes qui ont bénéficié d'un accompagnement psychologique, 23% ont été suivis pour un bilan psychologique, 15% pour des problèmes d'apprentissage/de performance, 12% pour des difficultés émotionnelles, de l'anxiété ou des problèmes d'estime de soi, 10% pour des problèmes d'attention et de concentration, 8% pour des problèmes de comportement, 7% pour des questions spécifiques sur le développement de l'enfant, 6% pour des difficultés au sein de la famille, 6% pour des questions d'éducation, 4% pour des problèmes sociaux et relationnels (par ex. mobbing), 4% pour des situations urgentes et de crises, 3% pour un événement de vie critique, 2% pour d'autres raisons.

5.3.3 Chiffres relatifs au domaine de la psychomotricité

Les chiffres du domaine de la psychomotricité se présentent comme suit :

Nombre d'enfants et d'adolescents suivis : au total, les thérapeutes en psychomotricité du CDTEA ont effectué 913 accompagnements d'enfants et d'adolescents en 2024. Cela

comprend des examens, des conseils aux parents et aux familles, des thérapies individuelles et de groupe.

Densité de l'offre : la densité de l'offre (nombre d'enfants valaisans/nombre d'EPT) est de 8822. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la population d'enfants et d'adolescents de 0 à 19 ans, alors que le nombre d'EPT est resté le même depuis 2021.

Taux : au total, le domaine de thérapie psychomotrice du CDTEA a pris en charge 1,3% des enfants et adolescents valaisans ($100\% / \text{nombre d'enfants valaisans} \times \text{nombre d'enfants accompagnés}$).

Nombre moyen/EPT : 114 enfants et adolescents ont été pris en charge en moyenne par poste à temps plein.

Nombre d'interventions : le nombre d'interventions s'élève à 7563, ce qui correspond à un nombre moyen d'interventions de 8.2 par enfant accompagné.

ANNÉES	2024	2023	2022	2021
Nombre d'enfants/d'adolescents (0-19 ans) résidant dans le canton du Valais selon l'OFS	70 577	68 700	68 542	67 783
Enfants/adolescents accompagnés par le CDTEA	913	883	811	831
Nombre d'EPT*	8.0	8.0	8.0	8.0
Densité de l'offre	8822	8588	8568	8472
Taux d'enfants/d'adolescents accompagnés par rapport à l'ensemble des enfants de 0 à 19 ans	1.3%	1.3%	1.2%	1.2%
Nombre moyen d'enfants/d'adolescents pris en charge par EPT*	114	110	101	104
Nombre d'interventions	7563	8893	8049	7594
Nombre moyen d'interventions par enfant/adolescent	8.2	10.1	9.9	9.1

Tableau 10 : Vue d'ensemble des chiffres clés du domaine de la psychomotricité

* EPT = équivalents plein temps

Motifs des demandes de consultation : parmi les enfants et jeunes accompagnés, 33% ont été annoncés pour des problèmes de motricité fine et de graphomotricité, 29% pour des problèmes de motricité globale, 26% pour des problèmes de comportement et d'interaction, 5% pour des problèmes de perception et/ou d'orientation spatio-temporelle, 3% pour des problèmes de tonus musculaire et 4% pour d'autres raisons.

5.4 Offre pour les familles ukrainiennes

Depuis octobre 2022, des spécialistes travaillent au CDTEA auprès d'enfants et d'adolescents ukrainiens dans le domaine de la logopédie et de la psychologie. Deux spécialistes (logopédie/psychologie) ont travaillé exclusivement pour une institution avec des enfants et des adolescents ukrainiens (Internat de St-Gingolph qui accueille l'orphelinat de Marioupol), une personne spécialisée en psychologie a travaillé à la fois pour l'institution et pour des familles ukrainiennes résidant dans le canton du Valais et une personne spécialisée en psychologie a travaillé uniquement pour des situations en dehors de l'institution.

Domaine spécialisé	EPT	Situations	Interventions
Logopédie	0.80	34	674
Psychologie	1.60	115	1638
Total	2.40	149	2312

6. Autres tâches du CDTEA

6.1 Crises et situations urgentes

Pour répondre aux questions urgentes et aux situations de crise, le CDTEA propose une permanence psychologique pendant les heures de bureau. Elle est à la disposition des parents, des enfants et des jeunes, des écoles, des institutions. Selon les régions, elle est bien utilisée.

Dans la grande majorité des situations, le CDTEA ouvre un « dossier » pour l'enfant ou le jeune pour lequel un suivi au CDTEA est convenu. Il arrive également que la personne qui appelle soit conseillée par téléphone ou orientée vers un autre service spécialisé.



6.2 Auditions audiovisuelles

Sur mandat du Ministère public et du Tribunal des mineurs, ainsi qu'en collaboration avec la section mineurs & mœurs de la Police cantonale valaisanne, les psychologues du CDTEA ont collaboré en tant que spécialistes désignés à 87 auditions audiovisuelles.

ANNÉE	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre d'auditions	87	100	108	105	95

Tableau 11 : Nombre d'auditions audiovisuelles

6.3 Médiatrices et médiateurs scolaires

En 2024, 63 enseignants étaient en formation de médiatrice ou médiateur scolaire dans le canton du Valais. Au total, il s'agissait de 49 enseignants du primaire et de 24 enseignants du secondaire I et II.

De même, les sessions annuelles de formation continue pour les médiatrices et médiateurs du Haut et du Bas-Valais ont eu lieu à l'automne 2024, cette fois sur le thème de l'addiction. Les médiatrices et médiateurs actifs ont été accompagnés tout au long de l'année dans différents groupes de supervision. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet du CDTEA et dans le rapport d'activités 2023-2024 concernant la médiation scolaire.

6.4 Déficiences auditives VS-R

Plusieurs logopédistes spécialisées dans les déficiences auditives travaillent au CDTEA du Valais romand et occupent 1.75 EPT. Elles font partie du Centre de compétences surdité (CCS), qui se compose de collaboratrices et collaborateurs des trois services spécialisés « Office de l'enseignement spécialisé », « Office éducatif itinérant » et « CDTEA » ainsi que du « CPS » de Sion. À la fin de chaque année scolaire, le Centre de compétences surdité publie un rapport annuel qui peut être consulté sur le site Internet du CDTEA, rubrique « surdité ».

6.5 Formation des stagiaires

Les collaboratrices et collaborateurs du CDTEA ont encadré 28 stagiaires : 12 dans le domaine de la logopédie, 10 dans le domaine de la psychologie et 6 dans le domaine de la thérapie psychomotrice.

Domaines	2024	2023	2022	2021	2020
Logopédie	12	10	9	11	6
Psychologie	10	19	11	9	9
Psychomotricité	6	3	4	7	4
Autres domaines	0	0	0	0	0
Total	28	33	24	27	19

Tableau 12 : Aperçu du nombre de stagiaires dans les CDTEA par domaine

7. Informations en provenance des six centres régionaux du CDTEA

Ci-dessous, les six responsables de centre et/ou leurs collaboratrices et collaborateurs présentent des activités ou projets significatifs durant l'année 2024.

7.1 Informations du CDTEA de Brigue

« Morning », un projet théâtral de l'association *Bühne Mörel*. Quand le théâtre éveille les consciences et invite à la discussion.

Au printemps 2024, la Junge Bühne Mörel a présenté la pièce « Morning » signée Simon Stephens. « Morning » met en scène un univers où les adolescents sont à la fois submergés par les émotions et font preuve de froideur dans leur vie quotidienne. L'ambivalence entre désir et résignation est présentée de manière impitoyable et crue, voire brutale. Dans cette phase de vulnérabilité qui caractérise la puberté et l'entrée dans l'âge adulte, un meurtre est commis après un enchaînement de circonstances. L'auteur de la pièce met en scène une violence qui n'est suivie d'aucun remords ni d'aucune prise de conscience. Le public est confronté à cette



situation qui met à l'épreuve son empathie et son sens de la justice face à cet acte insensé. Bernadette Wintsch-Heinen et Mani Wintsch ont assuré la direction artistique de ce projet. Ils souhaitaient aborder des thèmes tels que le harcèlement, le cyberharcèlement, ainsi que la violence psychologique et physique entre adolescents. L'objectif était, à travers le récit fictif de « Morning », d'offrir un espace sécurisé permettant de vivre et d'affronter des émotions telles que la violence, la douleur et la tristesse. Il s'agissait de sensibiliser le public. La pièce n'était donc pas uniquement destinée aux jeunes, mais s'adressait à l'ensemble de la société. La représentation a duré une heure et été suivie d'un échange dirigé avec le public, réparti en trois groupes.

En tant que psychologues du CDTEA, nous avons pu participer à ce projet de prévention en collaboration avec des éducatrices et éducateurs sociaux et des assistantes et assistants sociaux en milieu scolaire. Pendant les répétitions, nous avons pu rencontrer les comédiennes et les comédiens ainsi qu'une partie de l'équipe. Une discussion ouverte a permis de clarifier les questions, les doutes, les préoccupations et les zones d'ombre auprès

des membres de la distribution et du reste de l'équipe. Les comédiennes et les comédiens ont fait preuve d'une grande ouverture d'esprit et porté sur le sujet un regard parfois très personnel. Les échanges en amont des représentations ont été très appréciés, tant par l'équipe de la Junge Bühne Mörel que par nous-mêmes.

La troupe a donné six représentations en soirée et deux représentations scolaires. Des élèves du CO de Mörel et du Collège Spiritus Sanctus y ont assisté. Après chaque représentation, le public a été divisé en trois petits groupes de 20 personnes au maximum. Deux comédiennes ou comédiens se sont joints à chaque groupe et ont fait part de leurs réflexions personnelles à propos de leur rôle et de la pièce. Une session ouverte de questions/réponses et de débat a ensuite été ouverte, animée par les éducatrices et éducateurs sociaux et les travailleuses et travailleurs sociaux, avec l'appui de nos psychologues du CDTEA. Certains groupes ont été très actifs, multipliant les questions et partageant leurs impressions personnelles. Des sujets tels que la violence et le harcèlement entre enfants et adolescents ont donné lieu à des discussions animées. Certaines personnes du public ont témoigné de leur vécu personnel à ce propos. Mais d'autres sujets, tels que la violence domestique, l'exécution des peines et le suicide, ont également été abordés. En tant que collaboratrices du CDTEA, nous avons pu répondre à des questions techniques et livrer notre vécu personnel et notre expérience sur le sujet dans la région du Haut-Valais. Les groupes de discussion étaient tous différents et ont abouti à des échanges précieux sur des sujets difficiles et inquiétants. Les différentes représentations nous ont également donné l'occasion de sensibiliser aussi bien les jeunes que les adultes, de les soutenir face à leurs incertitudes et leurs interrogations et de les informer des services à leur écoute. À la fin de chaque présentation, un dépliant a été distribué, indiquant plusieurs points de contact et leurs coordonnées.

Les rencontres entre les jeunes comédiennes et comédiens, les autres professionnels, le grand public, le couple Wintsch-Heinen et nous-mêmes ont permis de mener un travail de prévention captivant et instructif.

Melanie Heutschi, MSc Psychologue FSP

En tant que responsables des CDTEA de Viège et de Brigue, Chantal Schnyder et moi-même remercions les psychologues du CDTEA, Melanie Heutschi et Nelli Rotzer, de nous avoir permis de vivre ensemble cette expérience de prévention d'un autre genre – ce fut un réel plaisir pour nous. Merci beaucoup !

Therese Zenhäusern
Responsable régionale du
CDTEA de Brigue

7.2 Informations du CDTEA de Viège

La logopédie vaut le coup...

Qui n'a jamais connu cette situation typique sur une aire de jeux :

« Comment ? Votre enfant ne parle pas encore ? »

Le mien était déjà un vrai moulin à paroles la dernière fois... »

« Oh, ça finira bien par venir ».



Dessin de Vanessa Lomatter

Les parents peuvent entendre ce genre de propos tous les jours sur les aires de jeux ou dans des contextes similaires. Même si les conseils et les astuces partent d'une bonne intention, ils sont souvent déstabilisés par ce type de situation. Les parents d'enfants en âge préscolaire ne savent pas toujours vers qui se tourner en cas de troubles d'apprentissage du langage. Dans ces situations, les pédiatres sont souvent leur premier interlocuteur. De ce point de vue, ils constituent des partenaires importants pour les logopédistes². Certains parents connaissent également le Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA) et savent qu'ils peuvent le contacter pour exposer leurs questions ou leurs interrogations.

Les logopédistes du CDTEA Haut-Valais mènent des opérations de prévention, des évaluations, des thérapies et des consultations pour les parents d'enfants et d'adolescents, car la période préscolaire est une étape importante et délicate dans la vie d'un enfant. Cet article a pour objet d'approfondir notre compréhension de ce domaine. Cette année, la logopédie et la consultation parents-enfants ont renforcé leur coopération dans le cadre d'un projet spécifique dont les familles du Haut-Valais ont fait bon usage. Des échanges réguliers ont également lieu avec des spécialistes des crèches et des groupes de jeu ainsi qu'avec d'autres professionnels du secteur préscolaire.

Les premières années de la vie d'un enfant sont une période cruciale pendant laquelle il peut découvrir et acquérir de nombreuses connaissances. Si un enfant ne développe pas la parole de manière autonome, il peut tirer profit d'une thérapie logopédique adaptée. Durant les premières années de leur existence, les enfants disposent de nombreuses ressources pour découvrir le langage et sa fonction de communication et de représentation. En effet, le cerveau est particulièrement malléable à ce stade de leur développement. Des interventions logopédiques précoces peuvent ainsi réduire ou, dans

² Dans la suite du texte, nous utiliserons la forme féminine, car l'équipe de logopédistes du CDTEA Haut-Valais n'est actuellement composée que de femmes.

le meilleur des cas, résoudre les problèmes de longue durée et les difficultés qui peuvent en résulter. Si les enfants sont pris en charge à un stade ultérieur, des progrès seront toujours possibles, mais la charge de travail sera plus importante. On observe alors non seulement un écart croissant avec leurs pairs qui se développent de manière conforme à leur âge, mais souvent aussi un manque de pratique et une mémorisation erronée des structures acquises. Par exemple, un enfant qui ne prononce ses premiers mots qu'à l'âge de trois ans accuse déjà un déficit de pratique d'un an par rapport à un enfant dont le développement du langage se situe dans la norme et qui commence à parler à deux ans. Or, cela représente un tiers de ses premières années de vie.

Pourquoi le secteur préscolaire nous tient-il particulièrement à cœur, à nous les logopédistes ? Le développement du langage est un aspect central du développement cognitif et de la socialisation de l'enfant. Il est fréquent de constater qu'un enfant ayant des problèmes de langage rencontre des difficultés dans la vie quotidienne. D'après les données de l'Association des logopédistes de Suisse alémanique, environ 13% des enfants âgés de deux ans à deux ans et demi ne parlent pas comme ils le devraient. La plupart du temps, ces enfants possèdent un petit vocabulaire de moins de cinquante mots. Souvent, ils ne se font pas seulement remarquer par leur déficit de langage, mais aussi par un comportement social et de jeu atypique. Selon la littérature spécialisée, il n'y a aucun doute quant à l'existence d'un lien entre le retard de langage et les troubles de développement pendant la période préscolaire. Outre les difficultés d'apprentissage et de conduite scolaires ainsi que les problèmes de coordination motrice, environ la moitié des enfants présentant un retard de langage développent également des troubles du comportement et/ou des problèmes émotionnels. Ces enfants se distinguent par exemple par leur angoisse de la séparation et manifestent souvent de la détresse ou de la peur.

En cas de difficultés dans l'acquisition du langage, les logopédistes peuvent apporter leur savoir-faire à l'enfant et à ses parents. Une thérapie en logopédie est recommandée pour les enfants d'âge préscolaire qui éprouvent des difficultés de communication et/ou de compréhension du langage. Après avoir effectué un bilan, la logopédiste informe les parents de l'état de développement actuel du langage de l'enfant. Elle leur explique également les liens entre les troubles du langage et le comportement social et de jeu et indique des mesures correctives. Pendant la durée de la thérapie, la logopédiste entretient un dialogue régulier avec les parents et leur explique comment stimuler le développement du langage de leur enfant de manière optimale, tout en lui apportant un soutien quotidien. La thérapie précoce vise à enseigner des méthodes d'apprentissage du langage. Il s'agit notamment d'éveiller l'intérêt de l'enfant pour les mots et pour les jeux proposés. Le jeu et les jouets sont des outils pour atteindre cet objectif. L'enfant doit pouvoir choisir librement le jeu qu'il souhaite, s'intéresser à ce que fait la personne de référence avec



Dessin de Vanessa Lomatter

les objets choisis et être capable d'assimiler et de traiter ces informations. Il doit apprendre à se confronter activement aux objets, aux personnes et au langage. Un enfant doit expérimenter la communication comme une activité intéressante et importante, puisqu'elle lui permet de communiquer ses besoins. C'est la logopédie qui encourage le développement du langage. En d'autres termes, une thérapie en logopédie doit permettre à l'enfant d'acquérir une compréhension solide du langage, d'établir un contact visuel triangulaire approprié, de prononcer ou de répéter ses premiers mots et/ou de modifier son comportement pendant les jeux. Ce sont là des indicateurs importants qui témoignent de l'acquisition de nouvelles stratégies d'apprentissage du langage. Dès qu'un enfant entre en communication avec son entourage, l'objectif principal de la logopédiste est atteint et les parents peuvent prendre le relais et assurer la suite du soutien linguistique.

De ce point de vue, il ne faut pas oublier que la maîtrise de la langue est un préalable indispensable à l'acquisition de la lecture et de l'écriture, ainsi qu'à la compréhension du contenu des cours. En résumé, la thérapie en logopédie à l'âge préscolaire est essentielle au développement linguistique, social, émotionnel et scolaire des enfants qui présentent un trouble du langage. Notre environnement quotidien est marqué par le langage, que ce soit sous forme orale ou écrite. Il est requis dans chaque activité et action de la vie quotidienne, aussi infime soit-elle. C'est le langage qui nous permet de vivre



Dessin de Vanessa Lomatter

en société et d'y participer. Il nous permet d'échanger avec nos semblables et joue un rôle clé dans l'éducation, puisque c'est lui qui véhicule les contenus d'apprentissage. En tant que logopédistes, nous tenons donc à ce que les enfants, notamment en âge préscolaire, développent des compétences linguistiques solides dès leur plus jeune âge. La logopédie vaut le coup.

Ylenia Summermatter et Svenja Schöni

Chantal Schnyder

Responsable régionale du
CDTEA de Viège

7.3 Informations du CDTEA de Sierre

Le cahier des charges des collaborateurs œuvrant au sein du CDTEA, qu'ils soient logopédistes, psychomotriciens ou psychologues, dédie une part de leurs activités aux « conseils et supervisions des spécialistes qui travaillent avec des enfants, des adolescents et des familles ».

La supervision, c'est quoi ?

La supervision est un espace de réflexion où le système supervisé amène au système superviseur des situations concrètes et actuelles de la vie professionnelle qui posent questions.

Elle va permettre aux différents professionnels de réfléchir sur leur pratique de travail, en élargissant le champ de leurs hypothèses de compréhension et leurs regards et ainsi d'orienter différemment leur pratique.

La fonction de la supervision vise ainsi à amplifier la créativité du système supervisé, en vue de son développement optimum. Autrement dit, le but de la supervision est de faire gagner plus de liberté.

Finalement, elle sert à garantir que ceux qui aident les autres restent performants et responsables et à permettre d'assurer la qualité des soins offerts aux bénéficiaires.

Pour qui ?

La supervision s'adresse à des personnes, à titre individuel, à des groupes ou des équipes, à l'interne comme à l'externe du CDTEA.

A l'interne de notre centre, les collaborateurs expérimentés ont la possibilité de mettre à disposition une partie de leur temps de travail pour répondre à des demandes de supervision d'autres collègues. Il peut s'agir de demandes de collaborateurs nouvellement engagés ou alors de demandes en lien avec un thème d'expertise spécifique.

Durant l'année 2024, certains collaborateurs de l'équipe de Sierre ont été sollicités dans ce sens et ont accompagné le début d'activité d'autres thérapeutes.



A l'externe, les professionnels travaillant dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence ont la possibilité de faire appel aux collaborateurs des CDTEA pour bénéficier d'un espace de supervision.

En 2024, certains collaborateurs de l'équipe du CDTEA de Sierre ont ainsi offert leur expertise à différents partenaires du système valaisan : un groupe de médiateurs scolaires du secteur primaire, des enseignants, une équipe éducative dédiée à l'accueil d'enfants préscolaires, une équipe d'éducateurs de la petite enfance, un comité d'une association, des membres d'APEA et des professionnels exerçant la fonction de famille d'accueil.

Ces interventions ont été pour nous de précieuses occasions d'enrichir notre compréhension, nos représentations, nos connaissances du rôle et des fonctions des autres acteurs du domaine de l'enfance. Elles viennent également renforcer nos collaborations mutuelles, cela dans l'intérêt des familles que nous accompagnons.

Un grand merci aux collaborateurs du CDTEA de Sierre qui se sont engagés dans ce champ d'activité durant l'année 2024.

Elodie Lovey
Responsable régionale du
CDTEA de Sierre

7.4 Informations du CDTEA de Sion

Après 6 ans et 8 mois comme responsable du CDTEA de Sion, Jasmine Purnode a pris, le cœur serré, le chemin de la retraite, le 31 août 2024. Je lui suis reconnaissante de m'avoir confié son équipe, ainsi que pour le temps et le soin pris à me transmettre les informations utiles et à me présenter aux différents partenaires du réseau. Je la remercie également pour son engagement et son énergie sans faille durant toutes ces années.

Avec un recul de quelques mois comme nouvelle responsable du CDTEA de Sion, et au moment du bilan de fin d'année et des statistiques annuelles, des chiffres s'alignent :

26 le nombre de collaborateurs du CDTEA de Sion

16 le nombre de logopédistes

3 le nombre de psychomotriciens-nnes

7 le nombre de psychologues

50, 60, 65, 70, 80, 100 les nombres des pourcentages de travail des collaborateurs

17 le nombre de directions scolaires à qui répond le CDTEA de Sion

68 le nombre de séances de coordination durant l'année scolaire pour échanger avec l'école sur les situations, afin de déterminer au mieux l'aide à apporter à l'enfant et à sa famille

1'291 le nombre de situations traitées par l'équipe du CDTEA de Sion en 2024

5'119 le nombre de séances avec l'enfant/l'adolescent seul en 2024

2'276 le nombre de séances avec l'enfant/l'adolescent, ses parents ou la famille en 2024

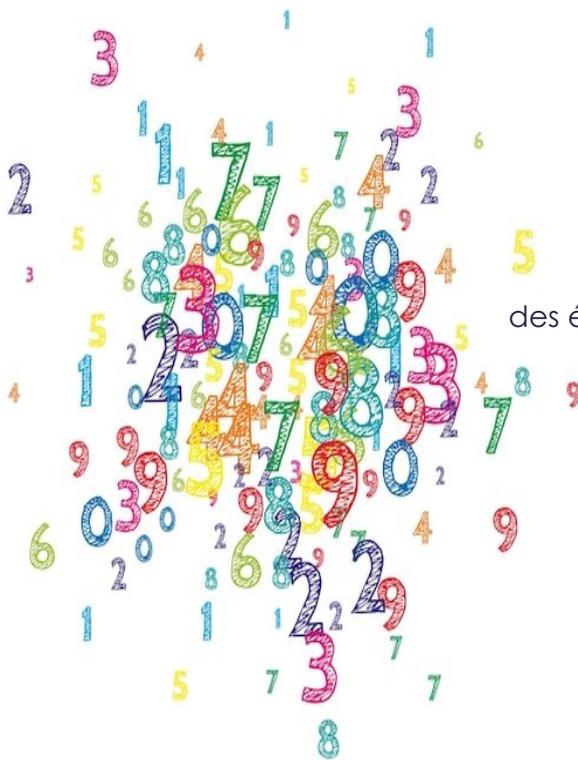
2'081 le nombre de séances avec les parents seuls ou avec un autre intervenant en 2024

773 le nombre de rapports rédigés en 2024

2'808 le nombre de séances en 2024 avec des intervenants internes et externes au SCJ (OPE, OEI, SPPEA, médecins, enseignants, thérapeutes en privé, etc.)

etc.

A côté de ces nombres, qui peuvent paraître beaucoup aux yeux de certains, trop peu aux yeux d'autres, il y a une part du travail qui est difficilement quantifiable ou chiffrable et qui pourtant occupe le quotidien des logopédistes, psychologues et psychomotriciennes du CDTEA :



des mails à envoyer
des téléphones à passer
des rencontres à organiser
du matériel à préparer
des listes d'attente à gérer
des projets de prévention à réaliser
des collaborations à soigner
des émotions diverses avec lesquelles composer
des pressions et des colères à supporter
des succès à partager
des conseils à donner
des solutions à chercher
des expertises sur lesquelles s'appuyer
et surtout
du plaisir et de l'espoir à conserver
et un travail de qualité à assurer.

La carte n'est pas le territoire, tout comme les chiffres et les statistiques ne représentent que partiellement le travail effectué sur le terrain. Je remercie chaleureusement l'équipe du CDTEA de Sion, pour son investissement et son engagement auprès des enfants et de leurs familles, ainsi que les divers intervenants du SCJ et du réseau scolaire, médical, social et éducatif avec qui nous collaborons pour accomplir au mieux les missions qui nous sont confiées.

Sandrine Praz Pitteloud
Responsable régionale du
CDTEA de Sion

7.5 Informations du CDTEA de Martigny

La supervision dans les structures de la petite enfance et la collaboration interoffices au sein du SCJ

Dans le cadre de la prévention mais également pour répondre à notre cahier des charges, au sein du CDTEA de Martigny durant l'année 2024, nous avons particulièrement mis la priorité sur les supervisions que nous effectuons auprès des diverses structures de la petite enfance. Chaque année, plus d'une quinzaine de structures de la petite enfance font appel à nos services pour des supervisions.

Au début de l'année 2024, nous avons repris contact avec toutes les nurseries, crèches et UAPE de notre région. Nous avons proposé des supervisions aux professionnels de la petite enfance en présence de duo de professions : soit psychologue et logopédiste, soit logopédiste et psychomotricienne, soit psychomotricienne et psychologue. L'idée de base étant de pouvoir développer dans une dynamique de confiance des discussions de type regards croisés sur les situations. Nous pouvons aussi bien échanger sur des questions relatives au développement des enfants que sur des questions relatives au fait d'être des structures d'accueil devant gérer des enfants voire des parents en mal être dans le lien avec leurs enfants. Les problématiques sont de plus en plus complexes et variées. Les dysfonctionnements familiaux impactent fortement le développement des enfants et les secteurs de la petite enfance offrent la possibilité d'une analyse précoce pour de nombreuses situations. Nous avons noté également que de plus en plus de questions se posent autour des thèmes en lien avec de la négligence voire de la maltraitance. Même si quasiment toutes les structures sont au clair sur les protocoles et sur les devoirs de dénonciation et de signalement, la mise en pratique n'est pas aussi facile et claire.

Dans cette perspective, en automne 2024, une discussion interoffices avec l'OPE de Martigny qui œuvre également à une meilleure compréhension de ses mandats auprès des structures de la petite enfance, a abouti à mettre en place une dynamique de supervision pour ces structures en présence de collaborateurs du CDTEA et de l'OPE. Nous avons de ce fait mis en place un autre type de duo de superviseurs pour élargir le champ des possibles dans l'analyse de certaines situations.

Le but de ce type de supervision étant de renforcer la protection des enfants mais également de renforcer le professionnalisme de tout le personnel de la petite enfance face à ce thème délicat.

Dans le cadre du SCJ, à un autre niveau, nous constatons une grande facilité à organiser ce type de mandat qui s'inscrit très clairement aussi dans le domaine de la prévention. Le fait d'appartenir au même service nous rend aussi plus facilement complémentaires face aux diverses structures et nous pouvons de ce fait également mieux nous définir. C'est un travail de co-construction mutuelle.

Seule une petite minorité de structures a pu bénéficier de ce type de supervision sur la fin de l'année 2024. Avec le responsable de l'OPE de Martigny, M. Christophe Roh, nous souhaitons perpétuer ce projet et élargir notre collaboration interoffices au-delà de ce type mandat, et notamment avec l'OEI et sa responsable, Mme Fabienne Clavien.

L'engagement de chaque collaborateur dans ce type de mandat au sein des trois offices montrent combien nos spécificités sont riches et porteuses de progrès dans les soins apportés auprès de la petite enfance. C'est également une manière de mettre en avant combien un travail d'équipes avec des partenaires de confiance est important.

Sylvie Nicole-Dirac
Responsable régionale du
CDTEA de Martigny

7.6 Informations du CDTEA de Monthey

Le partenariat entre les Écoles et le CDTEA de Monthey est un domaine important dans lequel les collaboratrices et collaborateurs du CDTEA sont proactifs afin d'assurer, notamment, un service de prévention auprès de la population.

Durant cette année 2024, nous avons mis en place un mandat de prévention ayant trouvé un écho positif auprès des écoles (enseignants et enseignantes, Direction) et des familles. Cette expérience s'est également avérée enrichissante pour les thérapeutes qui investissent ce mandat.

En avril 2024, un premier contact a été fait avec la Direction de l'école Intercommunale de la Vallée d'Illiez (EiVi). Partant du constat auprès de certains enfants reçus en thérapie que les normes autour de l'importance du sommeil, du cadre lié aux écrans, mais aussi de l'importance du jeu et du mouvement n'étaient pas toujours claires ou connues, nous avons proposé de mettre en place une soirée d'information et de prévention aux parents de futurs 1H en vue de préparer leur rentrée à l'école. En effet, ces aspects de développement et de la vie quotidienne peuvent avoir un impact sur la disponibilité des enfants à être en lien avec leurs pairs, sur leurs capacités à suivre le cadre donné à l'école, ainsi que sur la mise en place de conditions favorables au développement émotionnel, moteur et langagier.

En termes d'organisation et afin de toucher le plus grand nombre de familles, nous avons profité des réunions de rentrée obligatoires pour prévoir ces interventions.

C'est ainsi qu'entre le 03 et le 10 septembre nous sommes intervenues à 7 reprises au sein des 5 écoles de la Vallée d'Illiez, par équipe de deux collaboratrices (logopédiste-psychologue, ou logopédiste-psychomotricienne).

Ces interventions, d'une durée de 20 à 30 minutes, ont été l'occasion de présenter le CDTEA et ses différentes missions avant d'aborder des notions de développement. Dans un premier temps, nous avons abordé le jeu et le mouvement. Nous avons ainsi donné des étapes clés sur le développement psychomoteur chez l'enfant jusqu'à 6 ans, avant de faire le lien entre les écrans et le développement, mais aussi le lien entre les émotions et le mouvement. Par la suite, nous avons parlé des aspects langagiers : des rappels développementaux ont été transmis, avant de faire un focus sur les liens entre les écrans et le développement du langage. Nous avons profité de cette occasion pour proposer des idées favorisant les échanges parents-enfants. Enfin, en ce qui concerne le développement global, nous avons insisté sur l'importance du sommeil et la gestion des temps d'écrans. Des pistes ont été proposées dans l'idée de favoriser l'autonomie des enfants à la maison, afin de généraliser ensuite ces compétences à l'école. Nous avons proposé des flyers de prévention sur les différents thèmes abordés, ainsi que des idées de lieux permettant le lien « parents-enfants ».

Nous avons choisi d'insister particulièrement sur les écrans dans les trois domaines abordés : développement psychomoteur, développement langagier et développement global car cette problématique était un sujet phare du CDTEA cette année, en lien avec la stratégie cantonale pour une éducation à un usage numérique responsable lancée par le canton du Valais.

Ces interventions ont été jugées utiles et pertinentes par la Direction et le corps enseignant. Elles ont permis de renforcer les messages transmis tout au long de l'année par l'Ecole auprès des enfants et des parents. La proposition est déjà faite de poursuivre cette collaboration enrichissante et efficace lors des prochaines rentrées scolaires.

L'équipe régionale référente du Val d'Illeiz :

Clémence Kouadio, logopédiste

Léna Vaudan, logopédiste

Judith Genoud, psychomotricienne

Chloé Cachat, psychologue

Christophe Boisset

Responsable régional du

CDTEA de Monthey

8. Plus d'informations et de projets



8.1 Commission stratégique de la pédagogie spécialisée

Le 6 septembre 2024, la commission stratégique cantonale de la pédagogie spécialisée s'est réunie au centre pédagogique spécialisé La Bruyère à Sion. M^{mes} Fabienne Clavien et Romaine Schnyder, codirectrices du « Centre d'intervention précoce intensive (IPI) pour les jeunes enfants atteints d'autisme » ont présenté le travail du centre aux membres de la commission.

8.2 Groupe de pilotage autisme

En 2020, le groupe de travail autisme, mandaté à cet effet et dirigé par Christian Ambord médecin cantonal à l'époque, avait pu présenter son concept à l'ensemble du Conseil d'État. À la demande de celui-ci, le concept a été adapté une nouvelle fois en 2021. Le 30.11.2022, le Conseil d'État a nommé un groupe de pilotage autisme et lui a confié diverses missions. Ce groupe, dirigé par Mme Fabienne Clavien-Jordan, responsable de l'Office éducatif itinérant (OEI), M. Guy Dayer, responsable de l'Office cantonal de l'enseignement spécialisé (OES) et Mme Romaine Schnyder, directrice du CDTEA, s'est réuni deux fois en 2024. L'un des principaux thèmes était la présentation de l'analyse des besoins chez les adultes.

8.3 Intervention précoce intensive (IPI) pour les enfants en âge préscolaire atteints de TSA

En février 2023, le Conseil d'État a chargé un groupe de travail, dirigé par Mme Fabienne Clavien-Jordan, responsable de l'Office éducatif itinérant (OEI), et Mme Romaine Schnyder, directrice du CDTEA, de mettre en place un centre IPI en Valais. Dans le cadre de l'intervention précoce intensive (IPI), les enfants atteints de TSA bénéficient d'un soutien intensif pendant deux ans, à raison de 15 heures par semaine.

Le groupe de travail, composé de membres de la pédopsychiatrie du Haut et du Bas-Valais, de l'AI, d'un représentant de la Société médicale du Valais, de l'OEI, du Heilpädagogischer Dienst (HPD) de MitMänsch, de la secrétaire générale de la Fédération des communes valaisannes, d'Autismus Wallis et d'Autisme Valais ainsi que du CDTEA, a élaboré un concept et l'a soumis à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). L'OFAS a reconnu le centre IPI du Valais en août 2023.

Depuis septembre/novembre 2023, six enfants en âge préscolaire atteints de TSA sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire composée d'éducatrices spécialisées de l'OEI, de logopédistes et de psychomotriciennes du CDTEA, d'infirmières de la clinique Dis7 et de psychologues-psychothérapeutes du CDTEA. La méthode de traitement choisie est l'Early Start Denver Model (ESDM), une méthode d'intervention précoce intensive originaire des États-Unis, qui s'articule autour de huit domaines et sous-domaines de développement de l'enfant. L'équipe pluridisciplinaire doit se coordonner et se concerter régulièrement sur ses interventions. De plus, les progrès du développement de l'enfant sont saisis pendant chaque intervention.

Tous les trois mois, une évaluation du développement, appelée curriculum, est recueillie auprès de l'enfant et de nouveaux objectifs de développement sont définis pour lui. L'équipe de l'IPI compte une professionnelle certifiée en ESDM, Mme Julie Chabbey, éducatrice spécialisée à l'OEI de Sion, qui soutient les équipes dans la mise en œuvre du curriculum.

Le centre IPI du Valais travaille de manière décentralisée, c'est-à-dire au domicile de l'enfant, à la crèche, ainsi que dans les locaux et les antennes du SCJ/du CDTEA.

Outre le travail avec l'enfant, les parents sont conseillés, accompagnés et ont la possibilité d'observer les interventions et d'y collaborer. La collaboration entre les parents et les professionnels est très importante et précieuse. Comme le travail se fait au moins deux jours par semaine au domicile des six enfants, un contact régulier entre parents et professionnels est assuré.

De plus, les six enfants IPI vont à la garderie au moins un matin. Il y a également de nombreux échanges entre les spécialistes IPI et le personnel des crèches.

Le Dr Boris Guignet, spécialiste en psychiatrie et psychothérapie pour enfants et adolescents et directeur de la clinique Dis7, supervise et accompagne le centre sur le plan médical.

En septembre 2024, le centre d'intervention précoce intensive a été présenté à l'ensemble du Conseil d'État. En novembre 2024, un deuxième rapport intermédiaire a été envoyé à ce dernier, qui l'a approuvé.

L'étroite collaboration entre l'OEI, le HPD (service pédagogique spécialisé), la clinique Dis7 et le CDTEA représente un grand enrichissement et un beau défi. Nous nous réjouissons de la poursuivre.

9. Remerciements



Mes remerciements vont tout d'abord à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du CDTEA qui, tout au long de l'année 2024, ont accompli leur travail auprès des familles valaisannes avec beaucoup d'engagement, de créativité, de souplesse et de plaisir.

Un grand merci pour la bonne collaboration et le soutien du chef du Service cantonal de la jeunesse, Monsieur Christian Nanchen, et de notre chef de département, M. Christophe Darbellay.

Un grand merci également aux autres cheffes et chefs de service, à leurs collaboratrices et collaborateurs et à tous les partenaires du réseau, pour la collaboration fructueuse et constructive ainsi que les riches échanges.

Sion, le 30 juin 2025

Romaine Schnyder

Directrice du CDTEA

10. Liens

Page d'accueil du CDTEA:

[Le Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent - - vs.ch](http://www.cdtea.ch)

Page d'accueil du SCJ sur les émissions de radio :

[Nos chroniques radio - - vs.ch](http://www.scj.ch)

Page d'accueil de la médiation scolaire en Valais :

[La médiation scolaire - - vs.ch](http://www.mediation.ch)

